

Économie et travail

Pour une répartition juste des richesses : défendre les droits des travailleurs et travailleuses

Chaque immeuble érigé, chaque école en activité, et chaque richesse en circulation dans notre société sont le fruit du travail acharné de la majorité écrasante de la population, qu'il s'agisse de bénévoles, de salariés du secteur privé ou de fonctionnaires. Cependant, cette majorité, qui fait tourner notre monde, ne reçoit qu'une infime partie des bénéfices de ses efforts. Comme la pandémie de COVID-19 l'a démontré, les travailleurs et travailleuses sont indispensables au bon fonctionnement de notre société. Par conséquent, ce sont eux qui devraient bénéficier de la plus grande part des fruits de leur labeur.

Pourtant, c'est précisément l'inverse qui se produit. À chaque crise, qu'elle soit économique, pandémique ou écologique, ce sont toujours les travailleurs et travailleuses qui servent de variable d'ajustement. Depuis sa fondation, le Parti socialiste Fribourgeois (PSF) se tient dans le camp de la majorité laborieuse. Le travail ne doit pas être aliénant et toute personne doit pouvoir vivre décemment de son travail.

- L'établissement d'un **salaire minimum cantonal** qui est essentiel pour garantir à chacun et chacune une rémunération décente, leur permettant de vivre dignement de leur travail. Aucun individu contribuant à la richesse de ce canton ne devrait dépendre de l'aide sociale pour subvenir à ses besoins.
- Dans toutes les décisions concernant le monde du travail, les intérêts des travailleurs et travailleuses concernés devraient être prioritaires. Par conséquent, les autorités communales et cantonales doivent **consulter les organisations représentant le personnel** des secteurs impactés par une décision du Conseil communal ou du Conseil d'État.
- De trop nombreuses entreprises, même lorsqu'elles réalisent des bénéfices, choisissent de délocaliser et de sacrifier des sites simplement pour augmenter leurs profits. Lorsqu'une entreprise souhaite vendre un site de production, les employés devraient disposer d'un **droit de préemption ouvrier** , leur permettant de racheter leur outil de travail et de poursuivre l'activité de l'entreprise.
- **Une réduction du temps de travail hebdomadaire à 38 heures pour un salaire inchangé.** Travailler moins pour travailler toutes et tous, mais mieux : une nécessité sociale, féministe et écologique.

Pour un système économique au service de la société et de la planète

L'économie doit être au service de la société et du bien-être collectif. A ce titre, elle porte une grande responsabilité puisqu'elle doit assurer à chacun et chacune une vie décente. Cela signifie évidemment que le travail doit être payé justement mais aussi que l'économie porte une responsabilité sociale et climatique. Ainsi, Il est urgent de passer d'un système basé sur le profit à un système basé sur les besoins. C'est pour cela que l'État doit assurer des conditions cadres pour l'emploi et s'assurer de la viabilité sociale et environnementale de l'économie cantonale.

Durant les dernières années, les mutations technologiques et sociales ont amené à de grands et rapides changements dans le monde du travail tels que l'économie de plateforme ou l'arrivée de l'intelligence artificielle. Ces dispositifs fragilisent une fois de plus les emplois les plus précaires. Il est nécessaire que l'Etat vienne en aide à ces personnes et encadre les nouvelles évolutions du système économique.

- ➔ Introduire une responsabilité des entreprises tout au long des chaînes de sous-traitance et exiger une transparence sociale et environnementale sur les chaînes de valeur de la part des entreprises employant plus de 100 personnes
- ➔ Soutenir activement la formation continue et les réorientations professionnelles en particulier en renforçant les possibilités pour les métiers essentiels.
- ➔ Soutenir la relocalisation de la production et la valorisation des circuits courts.
- ➔ Reconnaître et soutenir publiquement les structures employeuses qui relèvent de « l'économie sociale et solidaire » (mission à impact social et/ou environnemental, lucrativité limitée et gouvernance démocratique)
- ➔ Une société inclusive devrait viser à intégrer toutes les personnes sur le marché du travail ordinaire et à leur garantir un revenu adéquat, ce qui nécessite de prévoir des aménagements appropriés et des mesures de soutien.

Éducation et formation

L'éducation est à la base de la vie en société, l'accès à l'éducation un droit humain fondamental. Elle joue un rôle essentiel pour que chacune et chacun puisse construire une capacité de jugement, exercer sa liberté et ses droits ainsi que comprendre l'autre, soi-même, et le monde qui nous entoure. L'éducation et la formation restent un domaine quasiment exclusif des collectivités publiques. La politique éducative est donc fortement influencée par le contexte politique. Ainsi, des politiques financières approximatives, incapables d'assurer des ressources suffisantes et pérennes, fragilisent le système éducatif et compromettent son efficacité sur le long terme.

Pour une formation sur toute la vie

Chacune et chacun doit avoir la possibilité de se former tout au long de sa vie, peu importe son origine, son parcours ou sa formation initiale. L'éducation doit être financièrement accessible pour toutes et tous et l'État doit fournir un effort particulier pour former les jeunes, quel que soit leur parcours scolaire. L'école doit réduire et non amplifier les inégalités sociales. Ainsi, l'égalité des chances dans l'éducation doit être garantie, en consacrant des moyens importants pour les personnes au parcours scolaire difficile ou lacunaire. Un soin tout particulier doit également être accordé à l'entrée dans l'école obligatoire, pour que celle-ci se fasse de la manière la plus équitable possible en termes de chances. Chaque jeune doit pouvoir réaliser une formation professionnelle ou atteindre un niveau de maturité fédérale.

Les hautes écoles, université en tête, sont actuellement en perte de vitesse. Le canton doit réagir rapidement et assurer un financement conséquent pour redonner à Fribourg une place de choix sur la carte des études tertiaires en Suisse.

- ➔ La mise sur pied et le cofinancement, dans chaque cercle scolaire, d'offres inclusives de soutien à la petite enfance, notamment pour l'acquisition des compétences de base nécessaires dans la langue de scolarisation et pour la promotion des compétences sociales.
- ➔ La mise en place de cours d'alphabétisation ouverts à toutes et tous, avec un accès de plus bas seuil possible, sur l'ensemble du territoire cantonal.
- ➔ L'extension de la scolarité obligatoire jusqu'à la fin du secondaire II, avec un objectif de 95% de personnes diplômées.
- ➔ Une augmentation du soutien financier à l'université et aux hautes écoles visant à maintenir et développer l'attractivité du canton dans le domaine de la formation tertiaire, notamment dans les domaines d'excellence de celui-ci.
- ➔ Le renforcement du système des subsides de formation. Les bourses d'étude doivent permettre à toutes et tous d'entreprendre une formation secondaire ou tertiaire, y compris dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Pour une école progressiste et inclusive

La visée inclusive de l'école et le développement de l'éducation numérique mettent l'école fribourgeoise face à des défis considérables. Ces évolutions ne doivent pas se faire au détriment du système scolaire tel que nous le connaissons, reconnu pour sa qualité et son efficacité.

L'État doit accorder des moyens importants pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'intégration.

L'école doit également enseigner le « bien-vivre » ensemble, grâce à des programmes de prévention et d'intervention contre le harcèlement, le racisme, le sexisme ou toute forme de discrimination.

Les autorités scolaires doivent viser une évolution qui respecte tant les élèves que les parents et les enseignant·e·s, notamment en associant les différents acteurs à l'école aux prises de décision.

L'éducation inclusive comprend également l'éducation en matière d'inclusion et cela dès le plus jeune âge pour construire une société véritablement inclusive.

De plus, au cours de leur scolarité obligatoire, tous les enfants sont régulièrement sensibilisés sur les formes les plus courantes de handicaps ainsi que sur différentes manières d'y faire face. Les compétences sociales sont renforcées et pérennisées au quotidien à travers la vie de la classe et de l'école. Pour atteindre cela plusieurs mesures sont nécessaires : des locaux adaptés, du personnel enseignant formé en conséquence et du matériel pédagogique adapté et inclusif à disposition.

- ➔ L'augmentation massive des effectifs en maîtres et maîtresses d'appui disposant d'une formation appropriée.
- ➔ La mise en œuvre d'une éducation au numérique complète, avec un accent fort sur le développement de l'esprit critique face aux réseaux de diffusion de l'information.
- ➔ Une politique d'équipement numérique des élèves qui se préoccupe de leur santé et de la durabilité.
- ➔ Un accompagnement des enseignant.e.s face aux évolutions du métier qui passe par des formations continues soutenues et reconnues par l'état-employeur.

Pour une école adaptée aux enfants et aux parents

L'école doit être un partenaire des parents dans la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. D'autre part, l'école doit mieux prendre en compte les rythmes naturels des personnes qui la fréquentent. Les vacances scolaires ne doivent plus obligatoirement être fixées selon le calendrier religieux, mais plutôt selon une alternance entre 8 semaines de travail et 2 semaines de congé. La durée des vacances d'été fera l'objet d'une réflexion approfondie. L'école, plus que tout autre lieu public, doit proposer un environnement sain ; les valeurs de la durabilité doivent être au cœur de la planification, de l'aménagement et du fonctionnement de ces lieux.

- ➔ Le soutien du développement des accueils extrascolaires, qui doivent être accessibles à tous les parents, matériellement et financièrement.
- ➔ La mise en place de l'horaire continu dans les écoles.
- ➔ Une refonte du calendrier scolaire pour que celui-ci tienne compte des rythmes d'apprentissage.
- ➔ Une réflexion sur les heures optimales de début et de fin de journée scolaire en fonction des âges des élèves.
- ➔ Construire et aménager des écoles durables, ainsi que proposer des aliments sains, locaux et de saison dans les restaurants scolaires.
- ➔ Garantir un accueil inclusif dans toutes les structures extrafamiliales

Climat et Environnement

Engager la bifurcation écologique

Le dépassement des limites planétaires et la multiplication des risques pour les humains qui en découle exige une décroissance drastique des flux de matières et d'énergie à tous les niveaux, afin de nous assurer des conditions de vie sûres. Les réponses institutionnelles actuelles, qui reposent largement sur une croissance économique prétendument «verte» et sur la responsabilité des individus et des entreprises, ont déjà démontré leur incapacité à opérer rapidement la nécessaire transformation écologique de la société. Par exemple, l'électrification du parc automobile ou la numérisation ne font que déplacer les pressions environnementales sans en réduire l'ampleur. Face à cette inertie, le Parti socialiste fribourgeois défend une politique climatique et environnementale à la hauteur de l'urgence et socialement juste, en accélérant le développement d'alternatives sobres, en renforçant la protection des écosystèmes et des animaux, et en garantissant de nouveaux droits socioéconomiques aux habitant·es.

Une mobilité sobre et accessible

Plus de 30% des émissions de CO₂ générées dans le Canton proviennent des transports et la dépendance à la voiture individuelle reste forte, en particulier dans les zones périurbaines et rurales. Le réseau de transports publics et les infrastructures cyclables sont encore insuffisants pour offrir une alternative crédible et attractive pour toutes et tous. Pourtant, une mobilité durable est essentielle pour réduire notre empreinte écologique, améliorer la qualité de l'air, diminuer le bruit et rendre nos espaces de vie plus verts tout en favorisant le lien social. Car ce n'est qu'à travers un transport public fort et accessible que nous pouvons atteindre une société vraiment inclusive. Un réseau de transports publics efficace, combiné à des infrastructures cyclables et piétonnes sûres et continues, permet de garantir à chacun·e des déplacements abordables et respectueux de l'environnement. Pour répondre aux défis climatiques et sociaux, nous devons repenser nos modes de déplacement et investir massivement dans des alternatives durables.

- ➔ **Un renforcement des transports publics**, avec une densification des petites lignes et une augmentation de la capacité des axes principaux, ainsi qu'une baisse générale des prix, notamment les tarifs appliqués aux seniors, et un abonnement attractif pour les personnes se rendant au travail ou aux études en transports publics. De plus, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans les transports publics doit être garantie.
- ➔ **Une accélération du développement des infrastructures cyclables**, pour des pistes sûres et bien réparties sur le territoire, et des places de stationnement adaptées et abritées. Au nom de la crise écologique, nous défendons également un retour des dimanches sans voiture, quatre fois par an.
- ➔ **Une planification territoriale favorisant la proximité**, en (re)développant des services de base accessibles à pied ou à vélo, tels que des commerces alimentaires, des services publics (postes, crèches, cabinets médicaux, ...) et des espaces de travail mutualisés.

Stopper l'effondrement du vivant

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et les sols qui nous nourrissent dépendent d'écosystèmes riches et fonctionnels. Pourtant, la biodiversité s'effondre sous l'effet de

l'artificialisation des terres, de l'intensification agricole et de la destruction des habitats naturels. La Suisse s'est engagée à protéger 30 % de son territoire d'ici 2030, mais les moyens manquent alors que la Confédération et les Cantons consacrent encore 40 milliards de francs à des subventions qui accélèrent la dégradation des écosystèmes. Dans le même temps, celles et ceux qui veulent développer une agriculture plus durable et diversifiée peinent à accéder à la terre. Il est urgent de mettre un terme aux politiques qui nuisent au vivant et d'investir massivement dans sa préservation et sa restauration.

- ➔ **La suppression des subventions nuisibles à la biodiversité**, qui doivent être réaffectées pour la bifurcation écologique.
- ➔ **Une augmentation rapide des surfaces protégées pour la biodiversité**, afin d'atteindre les engagements de la Suisse.
- ➔ **Un meilleur accès à la terre pour une agriculture agroécologique**, grâce à un droit de préemption du Canton permettant d'acquérir des terrains agricoles et de les attribuer en priorité aux agriculteur·rices souhaitant s'engager dans une production biologique, diversifiée et de proximité.

Un droit à un mode de vie écologique

Adopter un mode de vie écologique ne devrait pas être un luxe réservé à celles et ceux qui en ont les moyens, mais un droit garanti à toutes et tous. Pourtant, se nourrir sainement coûte cher, les métiers de la transition écologique peinent à recruter faute de soutien à la formation, l'accès à un logement durable et abordable devient de plus en plus difficile, et les modes de production et de consommation continuent de générer un gaspillage massif de ressources. Face à l'urgence climatique et sociale, il est indispensable de créer les conditions permettant à chacun·e de vivre en accord avec les limites planétaires, sans que cela dépende de son revenu ou de son lieu de vie.

- ➔ **Un encouragement à la formation et à la reconversion professionnelle vers des emplois verts**, par l'introduction d'indemnités couvrant la totalité du salaire durant la formation en entreprise ou en école, ainsi que la totalité des frais de formation.
- ➔ **Le développement de logements coopératifs écologiques et accessibles**, par l'octroi de droits de superficie exigeant un habitat économe en énergie, favorisant la mutualisation des espaces et véhicules, et garantissant des loyers abordables.
- ➔ **Une garantie d'accès à une alimentation locale et durable** via des caisses alimentaires communales, financées par les habitant·es à travers une cotisation proportionnelle aux revenus et redistribuées sous la forme d'une allocation mensuelle à dépenser auprès de producteur·rices et commerces locaux.
- ➔ **Des mesures équitables pour lutter contre la surproduction et la surconsommation**, avec un allongement des garanties sur les biens de consommation, un service public du réemploi accessible dans tout le Canton (réparation, location, troc, etc.), et la suppression de la publicité commerciale dans l'espace public.

Social

La crise du COVID-19 a révélé la précarité de nombreuses Fribourgeoises et Fribourgeois, déjà fragilisés par l'inflation, la digitalisation et la hausse des loyers. Les inégalités économiques, sociales, numériques ou liées au genre et à l'origine se multiplient, touchant particulièrement les familles monoparentales, les personnes en situation d'handicap, les jeunes en formation, les seniors et les travailleurs précaires. L'isolement, le coût de la vie et la complexité croissante des démarches administratives accentuent ces vulnérabilités.

Face à ces défis, le Parti socialiste fribourgeois défend une vision solidaire : garantir à chacune et chacun une existence digne, en renforçant l'aide sociale, la prévention et l'égalité des chances. L'objectif est un canton inclusif et résilient, où la prospérité économique est mise au service de la cohésion sociale et du bien commun. Face à la précarité, pas de fatalisme : nous proposons des réponses concrètes pour que chacune et chacun puisse trouver sa place dans la société et bâtir un avenir digne et prospère.

Adapter et renforcer l'action sociale

Les prestations sociales doivent être des leviers d'émancipation, non des parcours d'obstacles. Pourtant, l'accès à ces prestations – à commencer par l'aide sociale – est trop souvent perçu comme un dernier recours, freiné par des lourdeurs administratives, l'inversion du fardeau de la preuve, la stigmatisation et un manque de coordination. Il est urgent de garantir un accès simplifié et digne aux prestations, d'informer et d'accompagner efficacement les bénéficiaires, et de favoriser une insertion adaptée aux réalités de chacun-e. Une politique sociale efficace ne se limite pas à un filet de sécurité : elle doit être un tremplin vers l'autonomie et l'inclusion.

- ➔ Automatiser le versement des prestations sociales (réductions de primes d'assurance maladie et prestations complémentaires) sur la base des déclarations d'impôts
- ➔ Déployer des guichets sociaux d'information dans chaque district avec un accompagnement personnalisé sur place et en ligne.
- ➔ Favoriser les parcours d'insertion tenant compte des besoins individuels (logement, santé, compétences sociales).
- ➔ Mettre en place un dispositif d'accompagnement et d'aide ciblée pour les personnes en situation d'endettement ou ayant des difficultés à payer leurs factures.

Développer l'insertion professionnelle et la transition numérique

Face aux évolutions économiques et aux nouvelles exigences professionnelles, le monde du travail se transforme en profondeur, sous l'effet de la numérisation, de l'automatisation et de l'essor de l'« économie de plateformes ». Ces changements fragilisent de nombreux travailleuses·eurs et laissent en marge des publics déjà vulnérables : jeunes en décrochage, seniors en reconversion, personnes en situation de

handicap. Il est essentiel de garantir à chacun.e le droit à un emploi de qualité tout au long de la vie, avec un accompagnement adapté et de réelles opportunités d'insertion.

- ➔ La création d'entreprises sociales et de programmes de réinsertion.
- ➔ Une intensification des mesures pour les chômeurs·euses de longue durée ou dès 55 ans, et un renforcement des projets destinés aux jeunes en décrochage.
- ➔ Développer une structure cantonale d'accompagnement intégrée pour les jeunes, proposant des solutions de formation ou de réorientation.
- ➔ Le maintien de guichets administratifs physiques sans frais supplémentaires et la mise en place de formations numériques de base.

Assurer un logement abordable et durable

Pour pouvoir rêver, il faut savoir où dormir. Un logement ne se résume pas à quatre murs : c'est un cadre de vie essentiel à l'épanouissement personnel, social et familial, et pour beaucoup, un espace de travail avec l'essor du télétravail. Sa qualité influe directement sur notre bien-être et notre quotidien. Pourtant, à Fribourg, la crise du logement s'intensifie : les loyers s'envolent, l'offre se réduit, des personnes vivent toujours dans la rue et le canton demeure l'un des moins engagés en matière de régulation et de logements d'utilité publique. Une situation qui profite à quelques spéculateurs, au détriment de la population. Il est urgent d'agir pour que chacun.e puisse accéder à un logement digne et abordable.

- ➔ La création d'un parc pérenne de logements d'utilité publique (LUP) correspondant à 20% du parc locatif du canton.
- ➔ Conditionner les aides et subventions publiques à la rénovation écologique et à la modération des loyers.
- ➔ Favoriser le logement autonome avec accompagnement en développant des solutions permettant de préserver l'indépendance des personnes tout en offrant un soutien adapté.

Soutenir les familles, la jeunesse et le lien intergénérationnel

Trop souvent invisibles, les enfants ne sont pas épargnés par la précarité. Chaque enfant doit pouvoir grandir dans un environnement sécurisé, stimulant et propice à son développement. Aujourd'hui, l'accès aux structures d'accueil reste limité par des coûts élevés, et les dispositifs d'accompagnement sont souvent saturés ou insuffisamment coordonnés. De la petite enfance à l'insertion professionnelle, il est essentiel d'agir tôt pour prévenir les inégalités et garantir à chaque jeune un parcours adapté à ses besoins. Offrir un encadrement de qualité, renforcer la prévention et accompagner les familles sont des priorités pour construire une société plus juste et inclusive.

- ➔ Limiter à 10% du revenu familial la contribution des parents à une place de crèche.
- ➔ Augmenter les ressources du Service de l'enfance et de la jeunesse pour réduire les délais d'intervention et renforcer la prévention.
- ➔ Promouvoir l'encouragement précoce : détecter rapidement les difficultés et mettre en place des suivis adaptés.

Santé

Garantir l'accès à la santé pour tou-te-s les Fribourgeois-e-s !

Toutes les Fribourgeoises et les Fribourgeois doivent avoir accès à des soins de qualité. Aujourd'hui, l'accès à la santé est limité par son coût exorbitant. L'offre de soins doit être également adaptée aux besoins de tou-te-s, de la naissance à la mort. Notre système de santé reste trop souvent orienté vers le traitement des maladies plutôt que leur prévention et la promotion de la santé. Nous appelons à un changement profond et voulons assurer l'accès à la santé grâce à trois axes. Premièrement, la santé doit être accessible indépendamment du porte-monnaie. Deuxièmement, la santé doit être accessible à tout âge. Troisièmement, l'accès aux soins de santé ne doit pas être limité par un manque de personnel médical et soignant, ni entraîner une priorisation des patient-es. Aucun modèle d'économie de la santé ne doit être instauré. Les intérêts des patient-e-s et de la population fribourgeoise doivent être au cœur de notre système de santé – et non les intérêts financiers de quelques acteurs qui profitent du système et font exploser les coûts.

La santé ne doit pas être un luxe !

Les primes d'assurance-maladie ont explosé ces dernières années, à Fribourg comme ailleurs. En dix ans, ces primes ont augmenté de plus de 20%. Durant cette période, la majorité de droite du Conseil d'Etat a réduit massivement les subsides pour soulager les assuré-e-s : en moyenne, la part cantonale a baissé de plus de 60 francs par assuré-e depuis 2012 alors que les primes ont augmenté de 118 francs durant la même période. Il y a aujourd'hui plus de quarante caisses d'assurance-maladie autorisées en Suisse, dont plus de la moitié sont actives dans le canton de Fribourg. Cela engendre des coûts énormes et non nécessaires : publicité massive, salaires des dirigeant-e-s ainsi que des réserves gonflées pour faire face aux risques de chacune de ces caisses. Ces coûts sont payés par les assuré-e-s, qui n'en retirent aucun bénéfice. La soi-disant concurrence est en réalité un nivellement par le bas : des primes toujours plus chères, des modèles injustes et inefficaces et des contraintes administratives de plus en plus élevées pour les assuré-e-s et les professionnel-le-s de la santé.

Lors de l'adoption de la LAMal, le Conseil fédéral avait promis que les primes ne dépasseraient pas 8% du revenu des ménages. Aujourd'hui, certains ménages dans le canton dépensent jusqu'à 17% de leur revenu pour les payer. Les hausses de primes en 2024 et 2025 ont engendré des dépenses supplémentaires de plus de 1000 francs par année (chaque année !) pour une famille avec deux enfants. Il n'y a pas beaucoup de ménages qui ont vu leurs revenus augmenter autant sur la même période. La hausse des primes ronge le pouvoir d'achat des Fribourgeois-es et pénalise tout le monde, économie comprise.

- ➔ Une caisse d'assurance-maladie publique gérée par l'Etablissement cantonal des assurances sociales.
- ➔ Un plafonnement des primes d'assurance-maladie à 10% du revenu.

Un droit à la santé tout au long de la vie

Les Fribourgeois·e·s ont le droit de rester en bonne santé. Les offres à l'attention des enfants sont insuffisantes. Comme dans de nombreux domaines, le Conseil d'Etat se repose sur des associations qui font un travail phénoménal sans les soutenir suffisamment. Dans le domaine de la petite enfance, l'accès aux prestations des sages-femmes et à la puériculture doit être amélioré. Les préadolescent·e·s et adolescent·e·s méritent que l'on se soucie davantage de leur santé mentale et de leur santé sexuelle. Si le vieillissement en bonne santé endigue évidemment les coûts de la santé, il permet surtout aux personnes concernées de vivre pleinement, dans un bien-être physique, mental et social. Un canton qui investit dans la prévention et la promotion de la santé est un canton plus équitable, plus prospère et plus résilient. La santé durable est une responsabilité collective. Construisons-la ensemble, aujourd'hui et pour les générations futures.

- ➔ L'éducation à la santé à tous les âges, pour autonomiser chaque individu et lui donner les compétences nécessaires pour faire ses choix .
- ➔ L'accès au sport pour tous les enfants, notamment en prévoyant les infrastructures suffisantes (piscines, salles et terrains de sport).
- ➔ Un programme de sensibilisation à la santé au travail.
- ➔ Des programmes de détection précoce des risques plus étendus.
- ➔ L'élargissement des prestations de soins palliatifs pour permettre aux personnes en fin de vie de vivre leurs derniers instants selon leurs souhaits et dans la dignité.

Lutter contre la pénurie de médecins de premier recours et de personnel soignant

Le canton de Fribourg est particulièrement frappé par la pénurie de médecins de premier recours et de personnel soignant. Cette désertification médicale, non seulement dans les régions périphériques mais également dans certains quartiers urbains, met en danger l'accès des Fribourgeois·e·s aux soins nécessaires.

- ➔ Les communes doivent demander aux promoteurs immobiliers de prévoir des espaces adéquats pour des cabinets de médecine de premier recours.
- ➔ Les prestations de premier recours en faveur de la qualité doivent être rémunérées par le canton (p.ex. cercles de qualité, renforcement des outils IT pour l'échange d'informations, etc.).
- ➔ Le personnel infirmier doit être davantage rémunéré en cas de remplacement de dernière minute ou de travail de nuit.
- ➔ La présence infirmière au chevet des patient·e·s doit être renforcée avec des ratios de professionnel·le·s par patient·e·s.
- ➔ Le personnel des soins disposant d'un bachelor doit être rémunéré équitablement par rapport aux autres professions avec une formation équivalente.

Immigration & inclusion

Un cadre clair pour accueillir de manière humaniste

Fribourg, terre par excellence d'émigration et d'immigration, a tantôt bénéficié de l'accueil d'autres régions du monde, tantôt accueilli des personnes en quête d'un endroit sûr. L'immigration inspire des craintes lorsqu'elle est attisée par la droite populiste. Toutefois, à la peur, à la surenchère sécuritaire et aux grandes phrases sans lendemain, nous opposons une politique migratoire humaniste, solidaire, raisonnée et réaliste qui ouvre la perspective d'une inclusion large de tous les pans de la population.

I. Meilleure inclusion de pans invisibilisés de la population :

- a. **Programme de régularisation de sans-papiers.** Dans le canton de Fribourg, résident des personnes sans-papiers, depuis de nombreuses années, lesquelles travaillent, paient leurs impôts, leurs assurances sociales et dont les enfants sont scolarisés. Ces personnes sans-papiers contribuent à la croissance et au développement de ce canton aussi bien sur le plan économique que sur le plan social et culturel. Il est dès lors impératif que les autorités cantonales concluent un accord avec l'autorité fédérale (SEM) afin de mettre en place une procédure de régularisation des personnes sans papiers et déboutés de l'asile habitant et travaillant dans le canton de Fribourg, selon le principe déjà mis en œuvre avec succès par le canton de Genève.
- b. **Droit de vote pour permis C au niveau cantonal & Campagne de sensibilisation à la manière de vote.** Pour obtenir une autorisation d'établissement (permis C), il faut en principe avoir passé 5 à 10 ans au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse. L'intégration est une condition essentielle pour l'octroi de tels titres de séjour, de telle sorte que les bénéficiaires de permis C sont pleinement intégrés dans la vie fribourgeoise. Ils paient des impôts et participent à la vie de la cité. Il est dès lors essentiel que ces personnes puissent prendre part à la vie politique et puissent avoir le droit de vote au niveau cantonal. L'intégration n'est pas un mouvement à sens unique, en donnant l'opportunité de participer à la démocratie, nous renforçons la cohésion sociale. Cela doit s'accompagner d'une campagne active de sensibilisation auprès des personnes concernées afin qu'elles sachent quel est le sens de la démarche, son fonctionnement et ses enjeux pour la société. Cela peut être mené via les associations culturelles, lesquelles doivent être entendues quant à leurs besoins spécifiques.
- c. **Mesures d'intégration améliorées pour les mineurs non-accompagnés.** Les mineurs non-accompagnés attribués au canton de Fribourg doivent bénéficier d'un soutien personnalisé plus encadrant, lequel leur permettrait de ne plus être seuls ni livrés à eux-mêmes. Il est important de donner à ces

enfants de réels clefs et outils pour s'intégrer. Par ailleurs, il serait important de renforcer leurs liens avec les centres d'animation socioculturelle qui offrent déjà un certain nombre d'activités permettant la sociabilisation des jeunes citoyens.

Un maillage plus serré du soutien à l'intégration

- d. Programme d'information sur les violences faites aux femmes migrantes.** Accéder à un droit de séjour ou à son maintien demeure encore difficile pour les personnes victimes de violences. La précarité administrative ne peut être un obstacle pour protéger des êtres humains particulièrement vulnérables. Les victimes de violences conjugales d'origine étrangère sont à ce titre parfois doublement victimes : d'une part en raison des violences conjugales, d'autre part, car elles risquent d'être renvoyées méconnaissant les exigences en matière de preuve de violences conjugales. En effet, les lois sont peu connues dans la société en général et d'autant plus au sein des communautés étrangères. Il y a dès lors lieu de mettre sur pied un grand projet de sensibilisation pour que les victimes de violences puissent avoir accès aux informations sur leurs droits tant d'un point de vue pénal qu'en matière de droits des étrangers. Ce programme devra être présenté dans un langage clair, accessible et non élitiste, adapté à des personnes peu familières avec les discours juridiques ou administratifs. Il devra également adopter une approche plurilingue, indispensables pour atteindre efficacement les populations concernées. Les informations devront être diffusées lors du premier rendez-vous pour l'obtention ou le renouvellement du permis de séjour, ainsi que dans les lieux d'aide et de soins (tels que les Centres LAVI, les hôpitaux, etc.). Elles devront aussi être disponibles dans les espaces fréquentés par les personnes migrantes, notamment les centres culturels, les associations de migrant-e-s et les lieux de culte ainsi que sur les réseaux sociaux
- e. Soutien aux associations de terrain.** Les associations d'aide aux personnes issues de la migration font un travail de base essentiel. Il y a lieu d'augmenter le soutien financier de telles associations à l'instar de Fri-Santé, Passerelles, CCSI etc. Il y a lieu de valoriser le travail qui se fait sur le terrain en lieu et place de l'État.
- f. Mesures d'intégration mises en place également pour les requérants d'asile de plus de 25 ans.** Aujourd'hui, les moyens d'intégration sont prioritairement donnés aux requérant-es d'asile de moins de 25, considérés comme plus aptes à s'intégrer rapidement. Il est navrant de laisser sur le bord de la route les requérant-es d'asile plus âgés. L'intégration doit être égalitaire et permettre de donner des chances à toute personne attribuée au canton de Fribourg.

Formation et sensibilisation pour une meilleure compréhension de l'Autre

g. Sensibilisation antiraciste.

Le racisme systémique reste une réalité omniprésente dans notre société. L'école, en tant que lieu de formation de la population de demain, doit devenir un acteur actif de la lutte contre toutes les formes de discrimination. Il ne suffit pas de ne pas être raciste, il faut être anti-raciste et donc apprendre à agir contre le racisme. Des formations antiracistes obligatoires pour toutes les personnes travaillant avec des enfants et des jeunes doivent fournir des outils concrets pour reconnaître et prévenir les discriminations, et aborder les formes actuelles de racisme. Un module fixe et obligatoire intégré à la formation initiale des enseignants doit être consacré aux enjeux du racisme systémique, à l'histoire coloniale, aux privilèges et à l'inclusion, avec une approche critique et ancrée dans la réalité des élèves. Des actions continues de sensibilisation doivent prendre place dans les établissements scolaires comme des ateliers ou des journées thématiques en lien avec des associations antiracistes. Ces mesures visent à construire une école véritablement inclusive, où chaque élève, quel que soit son origine, se sent reconnu·e, respecté·e et protégé·e.

h. Formation au niveau cantonal des membres des commissions communales de naturalisation. Les membres des commissions communales de naturalisation sont souvent peu à même de comprendre les exigences légales liées à leurs fonctions. Afin d'éviter tout abus dans ces commissions, il sied d'instaurer une formation et une sensibilisation afin que les membres des commissions de naturalisation aient une connaissance accrue du cadre légal.

i. Sensibilisation sur l'intersectionnalité. Il s'impose de faire connaître de manière large les perspectives sur les discriminations multiples. Il est important de parler d'intersectionnalité parce que ce concept permet de comprendre comment différentes formes d'oppression, de discrimination ou de privilèges interagissent et se cumulent. La reconnaissance des expériences spécifiques, une approche inclusive des luttes sociales, une meilleure compréhension des systèmes d'oppression – pour une politique plus inclusive et équitable, pour une justice sociale qui n'invisibilise personne.

Féminisme

Femmes et travail

Les inégalités salariales entre femmes et hommes demeurent une réalité criante, révélant les dysfonctionnements structurels de notre système économique et social. En Suisse, les femmes perçoivent en moyenne 18 % de moins que les hommes, soit un écart de près de 1 500 francs par mois. Cet écart, loin de se réduire, tend à s'aggraver avec le temps.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation : la sous-représentation des femmes dans les postes à responsabilité, la faible valorisation des professions majoritairement occupées par des femmes (soins, enseignement, éducation, etc.), et leur surcharge dans la sphère domestique. En effet, les femmes assument la majorité du travail ménager et des soins aux proches, un labeur indispensable qui n'est ni reconnu, ni rémunéré.

Le manque de services de garde d'enfants abordables pousse souvent les femmes à réduire leur taux d'activité professionnelle, voire à cesser totalement de travailler lorsqu'elles ont des enfants. Cette inégalité structurelle, renforcée par des congés parentaux déséquilibrés, limite l'investissement des pères dans les tâches familiales et freine l'évolution professionnelle des mères.

Cette précarité se répercute également sur les retraites : les femmes, ayant cotisé moins en raison de carrières interrompues ou à temps partiel, perçoivent des rentes inférieures à celles des hommes. En cas de divorce, leur situation financière se détériore souvent davantage. Paradoxalement, malgré une proportion élevée de femmes diplômées, elles restent largement absentes des postes stratégiques et décisionnels.

- ➔ Revalorisation des professions majoritairement féminines (soins, enseignement, éducation), avec une augmentation significative des salaires.
- ➔ Mise en place d'un véritable congé parental égalitaire, réparti équitablement entre les deux parents, pour encourager l'implication des pères dans la sphère domestique.
- ➔ Développement d'une politique familiale forte, incluant des services de garde d'enfants accessibles et abordables pour toutes les familles.

Queerféminisme

Les inégalités entre les femmes et les hommes trouvent en grande partie leur origine dans les stéréotypes de genre encore présents dans notre société. En Suisse, comme ailleurs, la droite conservatrice défend un retour à une vision traditionnelle du genre. Cette conception rétrograde de la femme s'appuie sur une construction sociale du genre, néfaste pour toutes et tous. Notre société patriarcale et capitaliste engendre des discriminations systémiques, qui touchent non seulement les femmes, mais frappent tout particulièrement les personnes trans ainsi que celles dont l'identité de genre échappe à la norme binaire (femme/homme). Partout dans le monde, y compris en

Suisse, l'existence même des personnes trans est menacée. Les discours de haine et les actes de violence anti-trans sont en forte hausse. Le taux de suicide parmi les personnes trans est jusqu'à cinq fois supérieur à la moyenne. Face à cette réalité, il est essentiel de rappeler qu'il ne peut y avoir d'émancipation des femmes sans l'émancipation des personnes trans. Nos luttes sont indissociables.

- ➔ Utilisation du langage inclusif dans les documents de l'Administration fribourgeoise et des communes fribourgeoises, pour déconstruire la domination linguistique du genre masculin.
- ➔ Suppression de la mention du sexe/genre dans les documents officiels de l'Administration fribourgeoise et des communes fribourgeoises.
- ➔ Inscription le droit à l'autodétermination corporelle dans la Constitution cantonale

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Les violences sexistes et sexuelles constituent un fléau mondial qui traverse toutes les sphères de la société. Elles prennent des formes multiples : harcèlement de rue, remarques sexistes, violences conjugales, agressions sexuelles, viols, et même féminicides.

Les femmes en situation de handicap sont deux à trois fois plus à risque d'être victimes de violence et presque deux fois plus à risque d'être victimes de violence physique ou psychologique que les femmes sans handicap. La plupart du temps, les personnes en situation de handicap victimes de violence ne sont pas considérées comme étant en mesure de déterminer elles-mêmes ce qui est considéré comme étant excessif ou approprié. Il faut des services spécialisés, indépendants de la police, où les victimes de violence peuvent obtenir le soutien nécessaire.

Ces violences, majoritairement subies par les femmes et les filles, touchent également les hommes et les personnes non-binaires. Leur origine commune réside dans des inégalités de pouvoir profondément ancrées dans les structures patriarcales. Les victimes, souvent réduites au silence par la peur ou le manque de soutien, peinent à obtenir justice en raison de systèmes juridiques insuffisants ou biaisés.

À cela s'ajoutent les violences numériques, qui ciblent particulièrement les femmes et les personnes sexisées. Le harcèlement en ligne menace leur sécurité et constitue une extension moderne des oppressions traditionnelles.

Lutter contre ces violences nécessite une mobilisation collective. Cela passe par une éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, un soutien renforcé aux victimes, et un durcissement des lois pour prévenir et sanctionner ces actes. Il revient à chaque individu et à chaque institution de s'engager pour bâtir une société où le respect et la dignité de chacun·e sont la norme.

- ➔ Soutien accru aux associations et institutions qui œuvrent contre les violences sexistes et sexuelles et viennent en aide aux victimes.
- ➔ Refus absolu de toute atteinte aux droits reproductifs, garantissant à chaque personne le droit de disposer librement de son corps.
- ➔ Programmes d'éducation sexuelle et affective dans les écoles, pour sensibiliser les jeunes générations aux questions d'égalité et de respect.
- ➔ Protection contre la violence pour toutes les personnes en situation de handicap, en particulier les femmes. Les centres d'accueil et de consultation doivent être conçus de façon à être pleinement accessibles à tous points de vue.

Finances et économie

L'Etat permet de fournir les prestations nécessaires à la population et de redistribuer les richesses afin d'assurer l'égalité entre les citoyens. En offrant des prestations à toute la population, il permet à chacune et chacun de se former, de se soigner et de vivre dignement. En d'autres termes, il est le garant du bien commun. Il faut donc le financer suffisamment pour que celui-ci assure sa mission.

Pour cela, le principe est simple ainsi que particulièrement démocratique et égalitaire : chacun devrait contribuer selon ses propres moyens. Cela n'a pas été le cas les dernières années. Après des décennies de cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises, entraînant une baisse des prestations pour la population, nous glissons vers une société de privilèges où une minorité toujours plus restreinte accapare une part toujours plus grande des richesses. Nous devons mettre fin à cette spirale infernale en rétablissant une justice fiscale. L'État doit pouvoir exercer pleinement ses tâches d'intérêt général et exercer son rôle de redistribution des richesses.

Pour une révision des règles budgétaires juste

Pour mener une politique sociale et climatique ambitieuse, Fribourg se doit d'avoir une politique moins stricte en matière d'équilibre budgétaire, à l'image d'autres cantons et introduire un principe d'équilibre sur plusieurs années. Il est nécessaire de mener une politique anticyclique efficace qui permette d'investir lors des moments plus difficiles et de reconstituer ses provisions lors des périodes fastes. Pour cela, les budgets ne doivent plus s'équilibrer sur une seule année, mais sur un cycle pluriannuel. Modifier les règles budgétaires permettrait aussi de renforcer les compétences du Grand Conseil et rendrait les perspectives financières plus démocratiques.

- ➔ Modifier la loi sur les finances pour intégrer les cycles économiques et augmenter la capacité d'investissement en affectant les bénéfices extraordinaires.

Un impôt juste pour toutes et tous

L'imposition est l'outil-clé de l'Etat pour parvenir à une juste allocation des richesses. Il permet de réaliser des projets essentiels à la collectivité, d'assurer par exemple des transports publics, des hôpitaux ou une école de qualité. Cependant, des années de concurrence intercantonale et de cadeaux fiscaux ont mis à mal cet outil. De tous les cantons romands, Fribourg est aujourd'hui le canton qui finance le moins ses dépenses par l'impôt. Il est nécessaire de revenir sur les multiples cadeaux fiscaux octroyés aux plus riches et de renforcer la progressivité de l'impôt. Cela passe aussi par une imposition plus importante des successions pour permettre à toutes et tous d'avoir accès à des prestations égalitaires.

- ➔ Réformer l'imposition des revenus des personnes physiques en supprimant le plafond de 13,5% pour les revenus supérieurs à 203'000 CHF, et en instaurant un taux progressif atteignant 19% pour les revenus dépassant 650'000 CHF.
- ➔ Introduire un impôt sur les successions au-delà de 5 millions.
- ➔ Supprimer les cadeaux fiscaux pour les grandes entreprises établis depuis 2013.
- ➔ Lutter activement contre la fraude fiscale.

Un politique d'investissement ambitieuse

Les politiques d'austérités ont mené l'État de Fribourg à posséder une grande fortune qu'il n'utilise pas. Or, l'augmentation des inégalités et la crise climatique sont des réalités auxquelles nous devons répondre rapidement. Il est nécessaire d'utiliser cette fortune à bon escient afin de construire le monde de demain. Pour ce faire, les investissements devraient correspondre à des objectifs sociaux et environnementaux à la hauteur des enjeux, peu importe leur affectation de base.

- ➔ Mener une politique d'investissement ambitieuse et pro-active notamment dans les domaines de la formation et de la santé.
- ➔ Instaurer une règle transversale de bien-être social et environnemental pour tous les investissements.
- ➔ Interdire les investissements dans les énergies fossiles pour la Caisse de pension du personnel de l'État.

Culture et Sport

La culture est un pilier fondamental de la vie collective. Elle façonne notre rapport au monde, permet à la fois la confrontation et la cohésion sociale et nourrit nos imaginaires. À une époque où les logiques économiques tendent à la réduire à un simple produit de consommation uniforme, l'action publique doit réaffirmer la culture comme levier d'émancipation collective. Cela passe par une politique ambitieuse - que le canton n'a jamais eu - fondée sur l'éducation, le soutien aux acteurs et actrices culturelles et la démocratisation de la culture.

De son côté, la pratique sportive se fait elle-aussi de plus en plus captive des logiques de marché. Il est urgent de réaffirmer son pouvoir d'émancipation, tant sur le plan individuel que collectif, en réorientant l'activité vers des valeurs fondées sur la participation, la solidarité, le dépassement de soi et la santé.

Pour un droit à la culture

La culture ne peut être un luxe ou un bonus artificiel de notre société. Elle est un droit fondamental et le garant d'une société libre. La démocratisation culturelle représente l'exacte opposé d'offre élitiste soutenue par le mécénat privé, qui confine la culture à un entre-soi.

Tous les types de culture doivent être valorisés et rendus accessibles à chacun·e. Cela nécessite non seulement de diversifier l'offre culturelle, mais aussi de lever les obstacles financiers qui en restreignent l'accès. Il est essentiel de soutenir activement la transmission et l'expérimentation artistiques, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, afin de favoriser une véritable démocratisation de la culture.

La culture n'est forte que dans sa diversité. A ce titre, il est nécessaire d'améliorer son accessibilité afin d'accueillir les personnes avec des déficiences diverses, par exemple les personnes malentendantes ou les personnes avec des déficiences intellectuelles. Tous comme les loisirs, la culture est encore discriminatoire dans son accès. Il est nécessaire de renforcer l'inclusion pour les personnes en situation de handicaps qui peuvent également être des adolescent-e-s ou des enfants

- ➔ La gratuité des musées lors des dimanches de vacances scolaires
- ➔ L'instauration d'un véritable Pass culturel
- ➔ Une valorisation de la place de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles
- ➔ Le développement de la culture hors des agglomération sur le principe d'une égalité territoriale

Pour une culture indépendante et plurielle

Le financement privé par mécénat présente un risque majeur : l'uniformisation de la culture. Or, la culture est, par nature, plurielle. Elle constitue un espace de rencontre avec l'altérité, une force qui interroge et bouscule nos repères. L'affirmer, c'est reconnaître que

la culture ne se limite pas à satisfaire les attentes d'un public préétabli, mais qu'elle doit aussi encourager la diversité et favoriser l'émergence de nouvelles formes d'expression artistique.

Il n'y a pas de culture sans celles et ceux qui la font vivre. Être artiste ou travailleuses-eur de la culture est un métier, qui mérite reconnaissance, un salaire digne et protection sociale juste. Les conditions de travail doivent être en phase avec les réalités professionnelles et l'ambition de notre vision.

- L'affectation d'un montant de CHF 40 par habitant à un fonds dédié au soutien de la création culturelle
- La reconnaissance du statut d'acteur culturel et d'actrice culturelle
- Le refus de conditionner un soutien financier à une orientation artistique
- Une répartition égalitaire des subventions entre les différents domaines et institutions culturelles.

Pour un sport des masses

Le sport ne doit pas être qu'une affaire de grandes équipes et de stades privés, mais un véritable service public. Concrètement, tous les sports doivent être accessibles. Chacun-e doit pouvoir y développer ses capacités, indépendamment de son origine, de son genre, de ses revenus ou de son handicap. À l'instar de la culture, le sport est traversé par des logiques de domination qui reproduisent les inégalités de notre société. Il est donc essentiel de lever les barrières financières à sa pratique et de construire l'égalité en son sein.

Aujourd'hui, la pratique sportive pour toutes et tous repose sur l'engagement humain et le tissu associatif. Il faut encourager, mais également reconnaître et soutenir cette participation citoyenne.

- Un rééquilibrage des subventions du sport professionnel vers le sport amateur, et du sport masculin vers le sport féminin.
- Un soutien de 300 francs par année au paiement d'une cotisation sportive pour les bénéficiaires de réduction de prime maladie
- Des programmes de lutttes contre les discriminations au sein du sport
- La création d'une plateforme pour les bénévoles, avec des avantages pour encourager leur engagement